LSAP

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
23 JAN. 2019
254

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 23 janvier 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Selon une publication récente de l'office de statistique de l'Union européenne, Eurostat, au Luxembourg le taux de jeunes âgés entre 18 et 25 ans qui, tout en travaillant, sont exposés au risque de pauvreté était de 20 pour cent en 2017.

Même si le taux de risque de pauvreté de la population totale est en progression au Luxembourg tout comme en Europe, les chiffres cités ci-avant doivent interpeller les responsables politiques, étant donné qu'ils font état d'une progression particulièrement importante.

Ainsi, selon les données d'Eurostat, au Luxembourg le phénomène des « working poor » parmi cette tranche d'âge aurait pratiquement doublé en cinq ans : en 2012, le taux des 18 à 25 ans exposés au risque de pauvreté tout en travaillant s'élevait à 10,2 pour cent (taux UE = 11,7 pour cent).

Autre fait inquiétant : les chiffres présentés par Eurostat pour l'année 2017 situent le Luxembourg parmi les pays où le risque de pauvreté de la population en question est le plus élevé : seul en Roumanie plus de jeunes âgés entre 18 et 25 ans qui travaillent, à savoir 28,2 pour cent, sont exposés au risque de pauvreté ; la moyenne européenne se situant à 11 pour cent.

Dans ce contexte, j'aimerais poser à Madame la Ministre les questions suivantes :

- Quelles peuvent être, selon Madame la Ministre, les causes de l'augmentation continue du taux de risque de pauvreté parmi la population totale du Luxembourg tout en sachant qu'au cours des dernières années bon nombre de mesures et aides ont été mises en place dans le cadre d'une politique de lutte contre la pauvreté ?
- Madame la Ministre compte-t-elle évaluer et, le cas échéant, adapter ces mesures ?
- Comment Madame la Ministre s'explique-t-elle l'accroissement important du taux de risque de pauvreté parmi les jeunes âgés entre 18 et25 ans qui travaillent ?
- Comment Madame la Ministre entend-elle réagir à cette évolution ?
- Madame la Ministre pense-t-elle que des mesures spécifiques à l'égard de la population en question s'imposent ?

LSAP

- Quelles mesures Madame la Ministre envisage-t-elle pour contrecarrer le risque d'exclusion auquel est exposée près d'une personne sur cinq parmi la population en question ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Yves Cruchten
Député

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 23 janvier 2019

Objet : Question parlementaire n° 254 du 23.01.2019 de Monsieur le Député Yves Cruchten - "Working poor"

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés